

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.



ASHMORE SICAV EMERGING MARKETS SHORT DURATION FUND

PRODUIT

Produit :	ASHMORE SICAV - ASHMORE SICAV EMERGING MARKETS SHORT DURATION FUND - Institutional (ACC) USD (LU1076333167)
Nom du fabricant :	Ashmore Investment Management (Ireland) Limited
ISIN :	LU1076333167
Site internet :	www.ashmoregroup.com
Autorité compétente :	Ce produit d'investissement PRIIPS est agréé au Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Ashmore Investment Management (Ireland) Limited (agissant en tant que Société de gestion de la SICAV Ashmore (le « Fonds »)) est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Ashmore Investment Management (Ireland) Limited fait partie du groupe Ashmore à des fins juridiques, administratives et/ou commerciales.
Pays de domiciliation :	Luxembourg

Date de production: 01 janvier 2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type :

Le produit (la « Catégorie d'actions ») est une catégorie d'actions de ASHMORE SICAV EMERGING MARKETS SHORT DURATION FUND (le « Compartiment »), un compartiment du Fonds. Le Fonds est organisé sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois ayant qualité de société d'investissement à capital variable. Le Fonds est régi par la partie I de la Loi de 2010 et a qualité d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) en vertu de la directive OPCVM. Le Compartiment est un compartiment du Fonds, et sa performance dépendra de la performance de son portefeuille, comme décrit plus en détail dans la section « Objectifs » du présent DIC. La Catégorie d'actions a été jugée représentative des catégories d'actions suivantes : Les catégories d'actions Institutional, Institutional II et Institutional III (Dis.) et (Cap.) de ce Compartiment libellées en USD et/ou dans d'autres monnaies, comme indiqué dans le prospectus. De plus amples informations sur ces catégories d'actions du Compartiment figurent dans le prospectus du Fonds (le « Prospectus »).

Durée :

Le Fonds et le Compartiment ont été constitués pour une durée illimitée. Le Fonds peut être liquidé à tout moment par une résolution prise en assemblée générale extraordinaire des actionnaires conformément aux statuts du Fonds (les « Statuts »). Toutefois, dans certaines circonstances prévues par les Statuts et le Prospectus, le conseil d'administration du Fonds (le « Conseil ») peut décider de clôturer le Compartiment ou de procéder au rachat forcé de vos actions, par exemple lorsqu'il n'est plus possible d'exploiter le Compartiment ou la Catégorie d'actions de manière économiquement efficiente. L'Initiateur du PRIIP ne peut pas clôturer le Compartiment ou le Fonds de manière unilatérale.

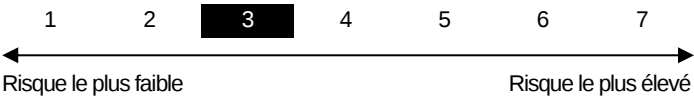
Objectifs :

- L'objectif du Compartiment consiste à obtenir une appréciation du capital en investissant dans un panel de valeurs mobilières diversifiées et/ou d'autres actifs financiers liquides. Le Compartiment a pour objectif d'investir essentiellement dans des obligations à court terme et des titres de créance similaires émis par des entités privées, souveraines et quasi souveraines de marchés émergents. Le Compartiment cherchera à atteindre ses objectifs en ayant recours à des titres libellés en dollar américain et en d'autres monnaies fortes. Le Compartiment cherchera à maintenir une duration moyenne pondérée du portefeuille comprise entre 1 et 3 ans. Le Compartiment ne peut pas investir plus de 35 % de son actif net dans des placements sur un seul et même marché émergent. Le Compartiment ne peut pas investir dans des investissements libellés dans des devises autres que les monnaies fortes. Le Compartiment peut détenir des liquidités à titre accessoire et investir dans des Instruments du marché monétaire, y compris des OPCVM ou OPC monétaires libellés en USD ou dans d'autres devises. Les investissements réalisés dans des OPCVM et/ou OPC ne peuvent pas dépasser au total 10 % de l'actif net du Compartiment. Le Compartiment peut également investir ses actifs dans des instruments financiers dont la valeur découle de la valeur et des caractéristiques d'un ou plusieurs actifs sous-jacents (dérivés) et recourir à certaines techniques à des fins de couverture et de gestion efficace des actifs, y compris les swaps de rendement total, les accords de mise et de prise en pension, sous réserve des limites prescrites dans le prospectus. Les marges associées aux opérations sur dérivés et contrats à terme standardisés ainsi que les primes associées aux opérations sur options de gré à gré et payables pour ces opérations ne doivent pas dépasser 10 % de l'actif net du Compartiment. Le Compartiment recourt principalement à une approche macro descendante active en matière de gestion des investissements. La période de détention recommandée de 5 ans étant compatible avec un horizon d'investissement à moyen ou long terme, la performance du Compartiment dépend de la performance à moyen ou long terme des investissements susmentionnés. Le Compartiment est activement géré par Ashmore Investment Management Limited (le « Gestionnaire d'investissement ») et réplique l'indice JP Morgan Corporate Emerging Market Bond Index Broad Diversified 1 to 3 Maturity (l'« Indice de référence ») dans le cadre de son processus d'investissement aux fins de la comparaison de sa performance avec ledit Indice de référence. Le Gestionnaire d'investissement a toute discrétion quant à la composition du portefeuille du Compartiment.
- Le Compartiment est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») car il ne favorise ni ne maximise l'alignement du portefeuille sur les facteurs de durabilité.
- Northern Trust Global Services SE a été désigné dépositaire du Fonds (le « Dépositaire »). De plus amples informations concernant le Fonds et le Compartiment, y compris les cours les plus récents, des informations détaillées sur les modalités de placement, le Prospectus du Fonds, ses rapports annuel et semestriel ainsi que d'autres informations pratiques, sont disponibles sur www.ashmoregroup.com. Les actifs et les passifs du Compartiment sont légalement ségrégués de ceux des autres compartiments du Fonds. L'actif et le passif englobe toutes les actions et ne sont pas séparés de l'actif et du passif des autres catégories d'actions du Compartiment. Vous avez le droit de convertir tout ou partie de vos actions en actions d'une autre catégorie d'actions existantes libellées dans la même devise ou, avec le consentement de la Société de gestion, libellées dans une autre devise, comme indiqué plus en détail dans le Prospectus. Vous devrez supporter les coûts de souscription et de rachat lors de l'exercice de votre droit de conversion des actions. Vous pouvez demander le rachat de vos actions lors de tout jour ouvrable tel que défini dans le Prospectus en envoyant les instructions appropriées à l'Agent administratif. Pour les catégories d'actions Dis., tout revenu tiré de vos investissements sera distribué.

Investisseurs de détail visés :

La Catégorie d'Actions s'adresse aux Investisseurs institutionnels qui (i) ont déjà investi dans des produits volatils, dans des titres de créance et/ou sur les marchés émergents, (ii) disposent d'un horizon d'investissement de moyen à long terme, (iii) possèdent des ressources suffisantes pour pouvoir supporter la perte de la totalité du capital investi dans la Catégorie d'Actions et peuvent se passer de ce capital pendant toute la durée de l'investissement et (iv) recherchent un investissement assorti d'un indicateur de risque de 3, ce qui correspond à un niveau de risque entre faible et moyen. Il est nécessaire pour l'investisseur institutionnel d'être en mesure de supporter la perte de la totalité du capital investi en raison de plusieurs risques, parmi lesquels le risque de marché et le risque de crédit, qui peuvent considérablement affecter le retour sur investissement. Ces risques sont décrits plus en détail à la section « Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ? » ci-dessous. Du fait de ces risques, il est fortement recommandé aux investisseurs de s'attacher les services d'un professionnel indépendant quant aux implications de l'investissement dans le Compartiment.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Indicateur de risque
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Les pertes potentielles liées aux performances futures sont ainsi évaluées à un niveau moyen à faible, et de mauvaises conditions de marché pourraient avoir une incidence sur la capacité du fonds à vous payer.

Le risque de change ne saurait être exclu. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » du prospectus du Fonds.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios dfavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne [du produit / de l'indice de référence approprié] au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention minimale requise: 5 ans Investissement 10 000 USD			
Scénarios en cas de survie Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		Si vous sortez après 1 an	En cas de vente de vos placements après 5 ans (période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 920 USD	2 850 USD
	Rendement annuel moyen	-70,8 %	- 22,18 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 830 USD	4 760 USD
	Rendement annuel moyen	-41,7 %	- 13,78 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 710 USD	10 090 USD
	Rendement annuel moyen	-2,94 %	0,17 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 720 USD	13 960 USD
	Rendement annuel moyen	27,16 %	6,91 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrême.
Défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 11/2017 et 10/2022.
Intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 07/2015 et 06/2020.
Favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 08/2014 et 07/2019.

QUE SE PASSE-T-IL SI ASHMORE INVESTMENT MANAGEMENT (IRELAND) LIMITED N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs du Fonds (y compris ceux de chacun des Compartiments) sous la garde du Dépositaire ne seront pas affectés par la défaillance de l'Initiateur du PRIIP, qui ne devrait vous causer aucune perte financière. Vous pourriez subir des pertes financières en cas de défaillance du Dépositaire responsable de la conservation des actifs du Fonds. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi de dissocier ses propres actifs de ceux du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds de toute perte résultant, entre autres, de sa négligence, de sa fraude ou de son manquement intentionnel à remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations telles que définies dans le contrat avec le Dépositaire). Les pertes ne sont pas couvertes par un régime d'indemnisation ou de garantie des investisseurs. Le Fonds et le Compartiment n'offrent pas de protection vis-à-vis des futures performances de marché, de sorte que vous puissiez perdre une partie voire la totalité de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles:

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- USD 10 000 sont investis.

Investissement 10 000 USD	Si vous sortez après 1 an	En cas de vente de vos placements après 5 ans
Coûts totaux	605 USD	931 USD
Incidence des coûts annuels*	6,05 %	1,78 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,96% avant déduction des coûts et de 0,17% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5% du montant investi/500 USD). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00% du montant que vous payez au moment de la souscription. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	500 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	S.O.
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,69% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	99 USD
Coûts de transaction de portefeuille	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	5 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 USD

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention minimale requise: 5 ans

L'investissement dans le Compartiment doit être considéré comme un investissement à moyen ou long terme, c'est-à-dire à un horizon d'au moins 5 ans. L'Initiateur du PRIIP considère que cette période de détention recommandée constitue une durée appropriée pour permettre au portefeuille de générer des rendements à moyen et long terme. Une demande de rachat de vos actions du Compartiment peut être introduite n'importe quel jour ouvrable tel que défini dans le Prospectus. La demande de rachat peut être effectuée en soumettant un formulaire de demande de rachat à l'Agent administratif avant la date limite de négociation de 13 h CET.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les investisseurs peuvent introduire une réclamation par écrit, oralement ou via un moyen de communication électronique afin d'exprimer leur insatisfaction. L'introduction d'une réclamation peut se faire gratuitement auprès de l'Agent administratif d'Ashmore SICAV ou de l'Initiateur du PRIIP.

- Site internet : <https://www.ashmoregroup.com/document-library>
E-mail : ashmore-ta-lux@ntrs.com
Adresse : FOA Compliance Officer, 10 rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange, Grand Duchy of Luxembourg
Téléphone : +352 28 294 100

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Parallèlement au présent document, nous vous invitons à consulter le Prospectus et les Statuts, ainsi que le dernier rapport annuel ou semestriel (les « Rapports », disponibles sur notre site Web à l'adresse www.ashmoregroup.com, ou en nous envoyant un e-mail à Ashmore-TA-Lux@ntrs.com, voire en nous appelant au +352 27 62 22 279.
- Pour les catégories d'actions de capitalisation (« Cap. »), tout revenu tiré de vos investissements sera réinvesti. Pour les catégories d'actions de distribution (« Dis. »), tout revenu tiré de vos investissements sera distribué.
- Les performances passées de ce produit sont consultables ici https://api.kneip.com/v1/documentdata/permalinks/KPP_LU1076333167_fr_FR.pdf. Veuillez noter que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sauraient constituer une garantie de vos rendements futurs.
- Le document relatif aux scénarios antérieurs pour ce produit se trouve ici https://api.kneip.com/v1/documentdata/permalinks/KMS_LU1076333167_fr_FR.xlsx et est mis à jour tous les mois.
- Le représentant et agent payeur en Suisse est BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, PO Box, 8022 Zurich, Suisse. Le Prospectus, les DICI, les Statuts et les Rapports sont disponibles gratuitement sur demande dans les bureaux du représentant.